



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE

**Accélérer
la transition
écologique et
énergétique
des territoires**

Cyril MANGIN
Directeur Territorial Moselle

**Comité Local de Cohésion des
Territoires de Moselle**
Metz – le 20 octobre 2023



Un engagement renouvelé pour la TEE des territoires, en faveur des entreprises et des collectivités locales

4 axes

1

La rénovation énergétique des bâtiments

- Rénovation des bâtiments éducatifs, universités et bâtiments publics
- Rénovation des logements sociaux

2

Une mobilité verte et résiliente

- Déploiement des bornes de recharge électrique et d'avitaillement hydrogène
- Adaptation des infrastructures de mobilité aux enjeux post-covid

3

Des énergies renouvelables

- Projets d'énergies vertes
- Soutien de la filière hydrogène
- autoconsommation

4

L'innovation au service d'infrastructures durables

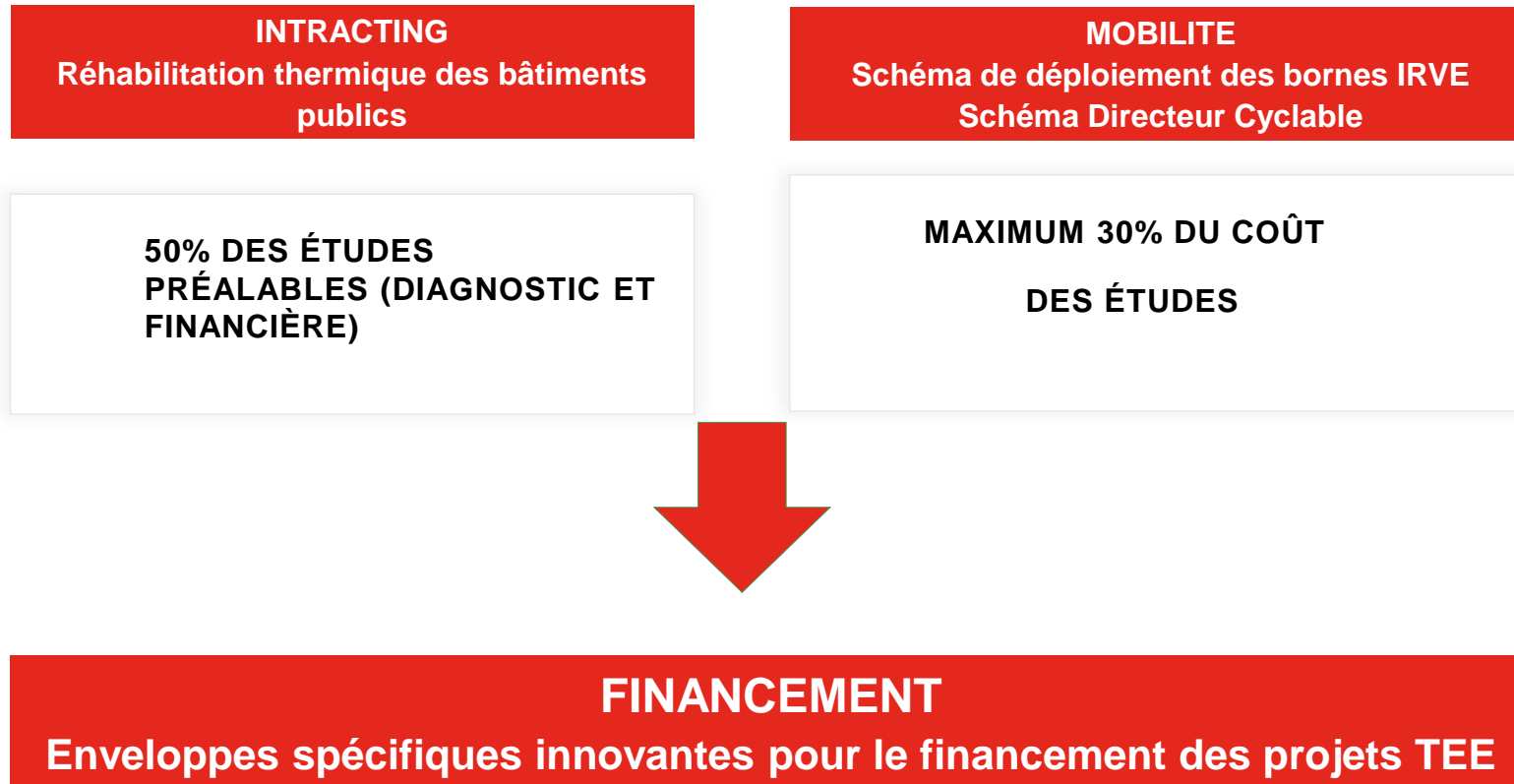
- Résilience des réseaux d'eau et d'assainissement, déchets, rail, ouvrages d'art
- Protection de l'environnement, sites naturels de compensation

Offre de la Banque des Territoires

- Une adaptation de l'offre de prêt pour faire face aux enjeux de transformation des territoires
- Des investissements en fonds propres dans les sociétés de projet et offreurs de solutions innovantes
- L'accompagnement comme facteur clé de succès de la transition, avec une offre élargie



Crédits d'ingénierie





INTRACTING Avances remboursables Réhabilitation thermique des bâtiments publics

L'Intracting est un modèle économique vertueux pour l'efficacité énergétique permettant notamment le développement de programmes d'actions de petit entretien et de maintenance à fort potentiel d'économies d'énergie à court et moyen termes.

Cofinancement possible des études préalables à hauteur de 50% par la CDC

- ➔ Les économies réalisées sur les dépenses énergétiques sont destinées à rembourser le coût initial des travaux puis permettent ensuite de financer les investissements suivants
- ➔ Les économies effectuées sur le budget de l'établissement sont « sanctuarisées » dans une ligne budgétaire (comptabilité analytique distincte) pour garantir et permettre le remboursement de l'avance sur fonds propres de la CDC.
- ➔ Avoir défini un programme de travaux d'équipements et/ou de systèmes qui vise l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine, et la prévision de la baisse attendue des consommations ;

Un calcul des gains économiques avec un temps de retour actualisé sur investissement (<13 ans)

Un financement des travaux jusqu'à 100% du besoin de financement en avances remboursables **à un taux fixe***, dans la limite d'un financement BDT de 3M€ par projet (pour 1 seule commune), 10M€ pour les projets mutualisés bâtimentaires et 25M€ pour les projets mutualisés d'éclairage public.



INTRACTING Efficacité énergétique des bâtiments publics

Quelques exemples de travaux éligibles

Chauffage Ventilation Climatisation

Installation de circulateurs et pompes performantes

Changement de chaudière

Pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs

Modulation de débits sur les CTA

récupération d'énergie

Electricité

Renouvellement de sources lumineuses obsolètes

Changement d'ampoules, pose de LED

Détection de présence, minuteries, horloge de coupures

Pilotage et régulation

Régulation des équipements de chaleur

Pose d'horloge sur les systèmes d'extraction

GTB-GTC
Equilibrage de réseaux

Eau

Vannes de sectorisation sur réseau AEP

Dispositifs hydro-économiques simples

Eclairage public

Passage LED,

Détection régulation,

Capteur IOT
(vidéo, stationnement, détection, qualité de l'air, WIFI,...)



FOND D'ÉPARGNE Prêts de long terme - bâtiments publics

Financements de longs termes sur ressources – Les enjeux pour la Banque des Territoires

- ➔ Encourager le passage à l'acte pour massifier la rénovation des bâtiments publics (écoles, hôpitaux, universités ...)
- ➔ Soutenir les acteurs publics locaux qui souhaitent inscrire durablement leur territoire dans la transition écologique et énergétique

**** 2 offres adaptées aux besoins ****

GPI AMBRE

(Rénovation énergétique du patrimoine public)

Lancer des études et/ou des opérations de rénovation énergétique sur vos bâtiments publics, y compris hôpitaux et universités, afin de réaliser **un gain énergétique d'au moins 30% après travaux**

- ❖ Amortissement 20 à 40 ans
- ❖ Indice Livret A+0,40%* ou taux fixe (BEI) dans certains cas
- ❖ Financement 100% du besoin jusqu'à 5 M€

PRÊT RELANCE VERTE

(Financement des projets de long terme en matière de TEE)

Tous les projets liés aux énergies renouvelables, à la valorisation des déchets, à la biodiversité, à la construction de bâtiments passifs ou à énergie positive.

- ❖ Amortissement de 25 à 50 ans
- ❖ Indice Livret A+0,40%* ou taux fixe (BEI) dans certains cas
- ❖ Financement 100% du besoin jusqu'à 5 M€



INFRASTRUCTURES – PLAN EAU

La BDT renforce ses actions à destination des élus locaux pour accompagner le Plan Eau impulsé par le Gouvernement, et ainsi en massifier les effets dans les territoires.

- ➔ **Renforcement des moyens financiers et techniques, avec le déploiement d'une démarche d'accompagnement spécifique de bout en bout pour accompagner les collectivités locales.**
 - ➔ Sur la période 2023 – 2027, elle va mettre à la disposition des collectivités une **enveloppe de 15 millions d'euros de crédit d'ingénierie** pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre les projets : infrastructures et réseaux, préservation et restauration des espaces aquatiques, adaptation aux changements climatiques
 - ➔ Doublement de l'enveloppe de prêts mobilisables pour la gestion de l'eau et la Gemapi, jusqu'à atteindre **2 milliards d'euros**, "ce qui correspondrait à 6 à 7 milliards d'euros de montant travaux"
 - ➔ Relations étroites avec **l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse** pour une meilleure anticipation des projets portés par les collectivités.
- ❖ Pour les collectivités :
- **Aqua Prêt** (TLA + 0,4%* - Quotité 100%) – durée de 25 à 60 ans (taux fixe possible sur ressource BEI, durée max 25 ans)



BANQUE des
TERRITOIRES



**Merci de votre
attention**

**Comité Local de Cohésion des
Territoires de Moselle**
Metz – le 20 octobre 2023